



## DEPARTEMENT SECURITE STRUCTURES ET FEU

Réaction au feu

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59, modifié)

N° RA08-0297

Valable 5 ans à compter du 21 avril 2008

Matériau présenté par :

DOW CORNING EUROPE S.A.

Rue Jules Bordet

Parc Industriel - ZONE C

7160 SENEFFE BELGIQUE

Marque commerciale

FSS 700

Description sommaire

Mastic intumescent mono-composant à base de silicone et de charges appliqué sur support métallique.

Epaisseur mesurée du mastic : environ 10 mm.

Masse surfacique mesurée du mastic : environ 9,2 kg/m².

Coloris testé : noir.

Nature de l'essai

Essai par rayonnement

Classement:

M1 valable appliqué sur tout support métallique

Durabilité du classement (Annexe 2 - Paragraphe 5) : Non limitée a priori. compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA08-0297 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Champs-sur-Marne, le 21 juillet 2008

Le Technicien Responsable de l'essai

David BETTOÏA

Le Responsable de l'activité Réaction au Feu とっしいいはいまましてもど

1

Martial BONHOMME

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2 TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr